

## Dossier de candidature

La Boutique Éphémère est un espace de vente et d'exposition sur un axe commerçant de la ville de Bry-sur-Marne, dont la vocation est d'être mise à disposition pour une courte durée, à savoir deux semaines.

La municipalité souhaite en effet renforcer l'attractivité de son centre-ville en donnant l'opportunité aux artisans, créateurs, producteurs de pouvoir exposer et de contribuer à l'animation par tout type d'activités événementielles.

La ville s'engage à communiquer sur les activités présentées dans la Boutique Éphémère.

### DESCRIPTIF DE LA BOUTIQUE

La Boutique Éphémère est située au 22 Grande rue Charles de Gaulle. Elle se compose d'un espace commercial principal de 40 m<sup>2</sup>, d'une vitrine, de water-closets à l'étage et d'un espace de stockage non contigu.

La location de la Boutique Éphémère comprend la fourniture en eau et en électricité ainsi qu'un accès WIFI.

### CONDITIONS DE LOCATION

La Boutique Éphémère est louée pour une durée de deux semaines. Les locations se déroulent du lundi au lundi (jour d'états des lieux d'entrée et de sortie sauf exception d'un lundi jour férié).

Le locataire ne peut sous-louer ou prêter les lieux loués, même temporairement, en totalité ou en partie sous quelque forme que ce soit, gratuitement ou au contraire contre rémunération.

La boutique peut toutefois être partagée entre différents exposants (trois au maximum) dès lors que chaque exposant aura rempli et retourné sa fiche signalétique avec les documents demandés.

### TARIFS DE LOCATION

Les tarifs sont les suivants à compter du 1/01/2025 :

- Tarif pour les deux semaines : 669,40 euros net
- Tarif préférentiel pour les associations à but non lucratif et/ou lors des vacances scolaires : 334,60 euros net
- Tarif de location de la pièce d'habitation au 1er étage pour les deux semaines : forfait de 334,70 euros net

Pour toute location, il faudra également verser les garanties financières suivantes :

- Acompte de 150 euros à verser à la réservation et non remboursable en cas de désistement
- Dépôt de garantie de 600 euros (chèque non encaissé sauf si l'état des lieux de sortie est défavorable)

## LES ENGAGEMENTS DU LOCATAIRE

### **Horaires d'ouverture**

Le locataire s'engage à respecter les horaires minimums d'ouverture suivants :

Du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h. Le locataire peut élargir ces horaires d'ouverture s'il le souhaite mais doit impérativement être présent ou légalement représenté aux horaires d'ouverture de la boutique.

Lors de manifestations commerciales organisées par la Municipalité ou par les Associations de commerçants, le locataire s'engage à maintenir la boutique ouverte aux mêmes horaires que ces manifestations.

### **Animation**

Les exposants s'engagent à contribuer à l'animation du centre-ville durant la période de location par tout type d'activité événementielle en accord préalable avec la ville.

### **Activité exercée au sein de la boutique**

Le locataire est uniquement autorisé à vendre les produits qu'il a décrits et présentés en détail dans sa demande de réservation. Toute activité de restauration nécessitant de la cuisson est formellement interdite dans ce local.

### **Respect du voisinage et de l'ordre public**

Le locataire s'engage à ne pas nuire à la tranquillité du voisinage, à ne pas occuper, même temporairement les trottoirs et à ne pas porter atteinte à l'ordre public. Sa responsabilité étant directement engagée en cas de plaintes ou de réclamations.

### **Entretien et état de la boutique**

Le locataire s'engage à ne pas percer de trous dans les murs. Des cimaises sont mises à la disposition du locataire pour l'exposition au mur.

Le locataire s'engage à faire le ménage de la boutique à son départ et à la restituer dans le même état que lors de son arrivée. Un état des lieux et un inventaire du mobilier mis à disposition, seront effectués à l'entrée et à la sortie du local.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la Boutique Éphémère et m'engage à les respecter.

**Fait à :** .....

**Le :** .....

### **Signature :**

(précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)

## FICHE SIGNALÉTIQUE DU LOCATAIRE

Nom de l'entreprise : .....

Nom du contact/ du gérant/ de l'exposant : .....

Fonction : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Email : ..... Site internet : .....

Réseaux sociaux (instagram/Facebook) : .....

N° de Siret : .....

Description de l'entreprise, de la marque, de l'artiste :

.....  
.....  
.....

Description détaillée des produits/ créations vendues :

.....  
.....  
.....  
.....

Gamme de prix des produits : .....

Pourquoi souhaitez-vous louer la Boutique Éphémère ?

.....  
.....

Période de location souhaitée (voir calendrier en annexe) : du ..... au ..... (1<sup>er</sup> choix)  
Ou du ..... au ..... (2<sup>e</sup> choix)

Merci de remplir autant de fiches descriptives que de locataires souhaitant partager la boutique à une même période.

Demande de réservation à nous retourner dûment remplie accompagnée de :

- copie recto verso carte identité ou passeport de la personne responsable
- Présentation succincte de l'activité de l'entreprise (5 lignes maximum)
- 5 photographies minimum des produits ou créations qui seront vendues
- extrait Kbis datant de moins de 3 mois ou extrait d'immatriculation
- attestation d'assurance Responsabilités Civiles Professionnelle en cours de validité
- tout document mettant en valeur l'entreprise et/ou ses produits

La ville se réserve la possibilité d'accepter ou refuser les demandes de réservation qu'elle reçoit sans recours d'autre sorte. Les demandes seront traitées en fonction de différents critères comme la qualité des produits proposés, la diversité des activités dans la Boutique Éphémère.

Contact : 01 45 16 68 00 / vie-economique-associative@bry94.fr

